

## ACCUEILLIR L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP ET SA FAMILLE

Aller à la rencontre des parents et des fratries

*L'accompagnement à la parentalité est devenu une des missions évidentes de toute structure accueillant les jeunes enfants. Quand l'enfant accueilli se trouve en situation de handicap, ou lorsque le handicap se découvre en cours d'accueil, les relations parents-professionnels peuvent demander un travail plus délicat que d'ordinaire. Représentations sociales et appréhensions viennent bousculer, de chaque côté, les modes de pensée et les pratiques établies, amenant questionnements et incertitudes. Les fratries sont souvent, elles aussi, bouleversées par les changements qu'apporte « le handicap ». Comment accueillir et accompagner parents et fratrie dans ce processus de révélation du handicap ?*

### OBJECTIFS

- > Comprendre les vécus parentaux face au handicap de leur enfant
- > Repérer l'impact du handicap sur la fratrie
- > Pouvoir soutenir les parents, les frères et sœurs dans ce processus de révélation du handicap
- > Adapter les modes de communication aux réactions familiales
- > Connaître les partenaires possibles à contacter

### SÉQUENCE 1

- L'annonce du handicap ; les impacts du processus de révélation du handicap sur la parentalité et la fratrie
- Accompagnement des frères et sœurs sur un même lieu d'accueil : thématiser la différence / le handicap et tout ce qui en découle (regard des autres, sentiment de culpabilité, etc....) ; ne pas se sentir uniquement « le frère de..., la sœur de ... »

### CONTENUS

### SÉQUENCE 2

- Quand les doutes surviennent en cours d'accueil : recours et interventions au sein de l'équipe, positionnement professionnel, communication avec les parents, ressources et aménagements au quotidien de l'accueil
- Créer des partenariats et travailler avec le secteur spécialisé : utilité et positionnement éthique

### MÉTHODE

Apports théoriques et échanges de pratiques avec les participants.

Illustrations vidéo, travaux de groupe. Présentation d'outils.

Évaluation de satisfaction, des acquis et de leur transférabilité par l'écrit et par l'oral

### PUBLIC

Professionnels de la petite enfance ou d'une structure d'accueil en situation d'accueillir des jeunes enfants en situation de handicap

### INTERVENANTE

**MÉLANIE MARCOLIN**  
Formatrice ACEPP 38-73,  
chargée de mission CRPEH

### DATE

**16  
octobre  
2018**

### DURÉE

7 heures

### TARIF

Adhérents  
140 €  
Non adhérents  
170 €

20 €  
PARENTS  
à partir de  
7 stagiaires  
payants